

<http://ec-dampierreenburly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article746>



# Coronavirus COVID-19 - MAJ du 02/03

- Archives - 2019 / 2020 - COVID-19 -



Date de mise en ligne : lundi 2 mars 2020

---

Copyright © École Henri Balthiot - Dampierre En Burly - Tous droits

réservés

---

### CORONAVIRUS - COVID-19

Mise à jour du 2 mars 2020

Compte tenu du déclenchement hier du stade 2 du plan de prévention et de gestion, **aucune mesure de confinement ne s'applique désormais aux élèves et personnels de retour des zones à risque (Italie du Nord, Chine hors Hubei, Iran...)**. En effet, ces mesures du stade 1, destinées à éviter l'entrée du virus en France, n'ont plus d'utilité selon les autorités sanitaires dès lors que le virus circule en France. Seuls les élèves et les personnels de retour de la province du Hubei (en principe il n'y en a plus) ou d'un des deux « clusters » du territoire français (Oise et Haute-Savoie) font l'objet à titre conservatoire de telles mesures et jusqu'à nouvel ordre.

" Tous les voyages scolaires hors de France sont suspendus ou reportés.

" Les masques anti-projection ne seront délivrés dans les pharmacies que sur prescription médicale.

" L'ensemble des établissements situés dans les « clusters » sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Ces consignes sont évolutives. Nous tenterons de vous informer en temps réel de toute modification qui interviendrait.

Vous êtes invités à consulter régulièrement la page du site du ministère

<https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus>, mis à jour et coordonnés sur le plan local avec le préfet et l'Agence régionale de santé, et sur le plan national avec le ministère des Solidarités et de la Santé qui dirige la gestion de la situation sanitaire.

Le site gouvernemental [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) et le numéro vert (0 800 130 000) 24 h/24 et 7 j/7 pour les questions non médicales sont les ressources de référence vers lesquelles orienter les familles. Le site du ministère de l'Europe et des Affaires européennes est à consulter pour suivre l'évolution des zones à risque à l'étranger : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>